



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 12 décembre 2025
Délibération n°2025-29**

L'an deux mil vingt-cinq, le douze décembre à vingt heures, le conseil municipal dûment convoqué le huit décembre de l'an deux mil vingt-cinq s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques DE SMET, Maire.

Présents : M. ARES Pascal, M. CHRISTOPHE Jérémy, Mme DENONIN Marie-Pierre, M. DE SMET Jean-Jacques, M. DORSEMAINE Alain.

Absents : Mme BISTER Lidwine, Mme LATOUR Anita, M. LOUAULT Vincent, Mme MOULOINGUI BIGNEGNIE Persis, M. THIBAUT Charly

CONVOCAION : suite quorum non atteint le 08/12/2025
Date convocation 08/12/2025
Affichée le 08/12/2025

NOMBRE DE CONSEILLERS :
En exercice 10
Présents 5
Votants 5

Mme DENONIN Marie-Pierre a été désignée secrétaire de séance.

DECISION MODIFICATIVE 2/2025

Lors de l'élaboration d'un budget, la commune prévoit les dépenses et les recettes pour les sections de fonctionnement et d'investissement avec une estimation la plus sincère possible.

Or au fur et à mesure de l'exécution, il est possible que certains postes aient été sous-estimés ou surestimés. De plus des besoins nouveaux peuvent apparaître et nécessitent l'inscription de crédits budgétaires complémentaires.

Dans ce contexte la Décision modificative (DM) ajuste les prévisions et complète les crédits budgétaires en fonction des nouveaux besoins.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311-1, L.2311-2 et L.1612-11;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 17 mars 2025 portant adoption du Budget primitif 2025;

Considérant qu'il est nécessaire de procéder aux ajustements de crédits suivants sur le budget de la ville



DECISIONS MODIFICATIVES : BALANCE							
Dépenses de fonctionnement				Recettes de fonctionnement			
08/12/2025	61551	Entretien matériel roulant	-1 000,00				
08/12/2025	622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	1 000,00				
Total Dépenses			0,00	Total Recettes			0,00
Dépenses d'investissement				Recettes d'investissement			
08/12/2025	212-211	Agencements et aménagements de terrains	1 145,80				
08/12/2025	2152-501	Installations de voirie	-681,44				
08/12/2025	203-212	Frais d'études, recherche, développement	-464,36				
Total Dépenses			-0,00	Total Recettes			0,00
				EXCEDENT			0,00

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- **Approuve** le transfert des crédits présentés ci-dessus
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

Fait et délibéré en Mairie,
le 12 décembre 2025

Le Maire,
Jean-Jacques DE SMET



Certifié exécutoire par :
Affichage en mairie le 12/12/2025
Transmission en préfecture le